

Le décès évitable de Claudio Castagnetta: Les proches et les organismes communautaires en santé mentale s'invitent à la campagne électorale de la région de Québec

Québec, le 25 novembre 2008 /CNW Telbec/ - Le 4 novembre dernier, la veille du déclenchement des élections, le coroner Jean Brochu rendait publiques ses conclusions dans l'affaire Claudio Castagnetta, décédé dans des circonstances troubles le 20 septembre 2007.

Les amis, proches et collègues de travail de M.Castagnetta, en concertation avec l'AGIR en santé mentale et l'APUR feront part de leurs observations et recommandations.

L'affaire Castagnetta est loin d'être un cas isolé. Les organisateurs de cette conférence de presse feront la démonstration que, depuis l'enquête publique du coroner sur Brian Bédard en 2001, il y a eu plus de décès de personnes ayant des problèmes de santé mentale dans nos prisons que de soldats québécois morts au combat en Afghanistan depuis 2002.

L'ensemble des candidats des principales formations politiques de la région de Québec ont été invités à se prononcer sur cet enjeu, qui touche des milliers de nos concitoyens ainsi que leurs proches.

Quoi : Conférence de presse

Quand : Le mercredi 26 novembre 2008 à 10h00.

Où : L'Auberge l'Autre Jardin, 365, boulevard Charest Est, Québec.

Prendront la parole à cette conférence de presse:

- Madame Charlotte Mendzel, amie et collègue de travail de Claudio
- Monsieur Luc Vigneault, directeur général de l'APUR
- Monsieur Charles Rice, directeur de l'AGIR en santé mentale
- Monsieur Jesse Zimmer, ami et collègue de travail de Claudio

-30-

Renseignements: Charles Rice, Directeur, l'AGIR, (418) 640-5253, bur. (418) 255-0698 cell.